

Située au sud du département du Puy de Dôme et organisé autour d'Issoire, ville centre et les communes d'Ardes-sur-Couze, Brassac les Mines, Champeix, Sauxillanges et Saint Germain Lembron, petites villes de demain, la **communauté d'agglomération Agglo Pays d'Issoire** se situe sur un territoire attractif de 87 communes pour 57 000 habitants et possède un cadre de vie agréable et de nombreuses richesses patrimoniales, environnementales et touristiques. Elle met en œuvre de multiples compétences et services à destination de ses administrés et gère plusieurs équipements d'intérêt communautaire à vocation sportive, culturelle ou de loisirs.

Pour l'exercice de sa compétence en matière culturelle, l'établissement recherche **un(e) Enseignant(e) cor d'harmonie**. Placé(e) sous l'autorité hiérarchique du Responsable Enseignement musical, l'enseignant assure des cours individuels et collectifs de cor d'harmonie en lien avec le projet pédagogique de l'établissement.

Missions

1. Dispenser l'enseignement du cor d'harmonie :

- Assurer des cours individuels et collectifs en établissant un projet adapté à chaque élève ou chaque groupe ;
- Faciliter l'accès des élèves de la classe aux pratiques collectives de l'établissement ;
- Evaluer la progression des élèves ;
- Inscrire ses activités d'enseignement dans le cadre du projet pédagogique ;
- Permettre la participation des élèves aux actions culturelles et concerts de l'établissement ;
- Assurer le suivi et l'orientation des élèves en corrélation avec le schéma départemental ;
- Collaborer avec l'ensemble de cuivres de l'établissement.

2. Participer à la réflexion pédagogique de l'établissement :

- Participer aux réunions de réflexion pédagogique ;
- Apporter ses idées en matière de pédagogie afin d'alimenter le projet pédagogique de l'établissement.

Profil

Idéalement titulaire du diplôme d'Etat de cor d'harmonie ou du Diplôme d'études musicales, vous possédez une expérience significative démontrant une aptitude à la fois artistique et pédagogique. Vous connaissez le fonctionnement d'un établissement d'enseignement artistique, les projets pédagogiques, les méthodes et techniques pédagogiques.

Justifiant d'une expérience sur un emploi similaire, vous connaissez les techniques d'animation de groupe et maîtrisez musicalement et artistiquement la discipline enseignée.

Conditions d'emploi

Poste permanent à temps non complet 6/20^{ème} – Cycle de travail hebdomadaire

Lieu de travail : Ecole de musique d'Issoire, déplacements ponctuels sur le territoire et dans le département

Rémunération : Traitement indiciaire et indemnité de suivi et d'orientation des élèves (ISOE)

Politique au titre de l'action sociale : CNAS, participation employeur à l'assurance maintien de salaire et à la mutuelle sous conditions

Si vous êtes fonctionnaire, merci de joindre votre dernier arrêté de situation administrative

Date limite de candidature :
16 mai 2026

Poste à pourvoir le :
01 septembre 2026

Merci d'adresser vos candidatures (CV + Lettre de motivation) **par courrier** à M. le Président de la Communauté d'agglomération Agglo Pays d'Issoire – **20 rue de la Liberté – BP 90162 – 63504 Issoire cedex ; ou par mail à recrutement@capissoire.fr**

Contact : Noé TROSSEILLE, Responsable Enseignement musical ou **Service Recrutement et gestion prévisionnelle des emplois** au 04.15.62.20.00